

Introduction

La Guyane abrite une biodiversité exceptionnelle, dont une herpétofaune fascinante. La seconde édition de ce guide a été considérablement remaniée et enrichie. Elle répond toujours au besoin de faire découvrir les serpents et les amphibènes de Guyane au grand public. Notre volonté est de permettre d'identifier facilement chaque serpent rencontré tout en incitant le lecteur à aller un peu plus loin dans sa démarche et approfondir sa connaissance des ophiidiens. Ce guide est le compagnon et l'outil du naturaliste, du randonneur, du public guyanais et de toute personne soucieuse de renforcer sa connaissance de l'herpétofaune guyanaise et de la nature d'une manière générale.

Proposer un guide de vulgarisation scientifique nous semble être l'outil pédagogique le plus approprié pour découvrir ce patrimoine d'exception.

Un support visuel, en général des photos, accompagne chaque espèce traitée dans ce guide. Des clés de détermination sont proposées. Elles constituent des outils d'identification essentiels. Elles utilisent en grande partie l'écaillage des reptiles. Dans la mesure du possible, elles ont été simplifiées pour en faciliter leur utilisation.

Une présentation du cadre naturel et humain devrait permettre de saisir, de comprendre et d'apprécier la Guyane dans toute sa beauté.

Nous espérons que cette nouvelle édition donne entière satisfaction à chaque lecteur et que sa diffusion puisse sensibiliser un large public. Cette sensibilisation doit se faire non seulement au niveau de l'herpétofaune, mais aussi, d'une manière plus large, pour les enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Ces enjeux passent, notamment, par une meilleure connaissance de la faune, de la flore, de l'environnement et de leurs interactions d'une façon générale, tout autant que par sa protection, l'un et l'autre étant étroitement imbriqués. Conserver et connaître la biodiversité est une des priorités d'aujourd'hui et de demain.

Matériel et méthodes

Le matériel étudié

Une grande partie des observations de ce guide a été réalisée par l'auteur à partir d'animaux observés et collectés dans la nature.

D'une façon générale, les exemplaires collectés vivants ont été identifiés, mesurés, examinés, décrits, photographiés et, selon leur intérêt, conservés quelques temps en captivité, avant d'être relâchés. Cette détention provisoire présente l'avantage de réunir des informations intéressantes, notamment sur le trophisme alimentaire (proie régurgitée, examen des excréments), l'éthologie et parfois la biologie (femelle capturée gravide).

Les animaux trouvés morts et en bon état général (le plus souvent écrasés sur la route) ont été fixés au formol et conservés dans l'alcool. Nous en avons conservé une petite partie ; le reste a été déposé au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (MNHN), pour les rendre disponibles pour la science. Plusieurs nouvelles espèces pour la Guyane y figurent.

Certaines espèces, rares, n'ont pas été collectées. Dans ce cas, nous avons étudié le ou les spécimens présents dans diverses collections. Nous avons également consulté des collections existantes, comme celle du MNHN, ainsi que quelques petites collections privées : gendarmeries, écoles, centre forestier RSMA et particuliers.

Nos méthodes de prospection

L'herpétofaune du bassin amazonien et celle de Guyane, en particulier, se caractérisent par de faibles densités de population. Il est également rare d'observer plusieurs spécimens de la même espèce en même temps. Différentes techniques de prospection doivent être déployées pour augmenter les observations et les collectes.

Les sorties sur le terrain

La première technique consiste à rechercher les serpents directement dans leur milieu, que ce soit en forêt, en savane, le long et dans les cours d'eau, etc., de jour ou de nuit. Beaucoup d'espèces sont nocturnes : c'est donc souvent dès la tombée de la nuit qu'ont lieu ces sorties. De nuit, une lampe frontale est indispensable : les mains sont libres pour toutes manipulations. Ces opérations s'effectuent à pied ou en pirogue. Cette méthode est très intéressante d'un point de vue éco-éthologique, même si elle « paye » peut-être moins que les suivantes en ce qui concerne le nombre de capture. Elle est en revanche la plus naturelle et la plus agréable. En procédant de la sorte, à allure réduite, le milieu est minutieusement observé. Signalons que deux espèces

de serpents, en Guyane, ont les yeux qui brillent la nuit lorsque le faisceau de la lampe est dirigé vers eux : *Corallus caninus* et *Corallus hortulanus*. Leurs yeux sont alors rouge vif.

La seconde méthode largement utilisée par beaucoup d'herpétologues et de chasseurs de serpents de la zone intertropicale (Gattolin, 1993), consiste à rouler à bord d'un véhicule sur route et pistes, essentiellement de nuit, mais aussi de jour. Le mieux est d'être à deux personnes : l'une conduit à faible allure (25 à 40 km/heure) et regarde la route, tandis que l'autre scrute les arbres et la végétation environnante à l'aide d'un phare portable directement branché sur la batterie du véhicule. Cette façon de procéder permet de faire beaucoup de kilomètres et, fatalement, de rencontrer des serpents qui traversent les axes routiers ou qui se sont fait écraser avant notre passage (ceux-ci constituent un support de travail) : le résultat est double. Bien que fastidieuse par sa monotonie, cette méthode demeure globalement assez intéressante.



Fig. 1. *Epicrates maurus*, mâle, 1045 mm, écrasé à la sortie de Mana.

A titre indicatif, le récapitulatif des prises réalisées, en voiture (Lamouille, com. pers.), sur une période de 1 mois et 3 semaines (du 9 février au 25 mars 1995), à travers les routes du département est donné à la fin de ce chapitre.

Quelques techniques de piégeages

Le piégeage constitue la troisième méthode. Il existe beaucoup de techniques : seules quelques-unes sont couramment pratiquées. Nous n'avons, personnellement que peu utilisé ces pratiques à l'exception du piège à palissade que nous avons récemment mis en place. Gattolin (1993) décrit les principales techniques, utilisées surtout au Brésil, en Australie, au Costa Rica et en Indonésie par des chasseurs de serpents. Il nous semble intéressant de les mentionner, car tout à fait adaptables à la Guyane.

Les pièges à palissades

Cette technique consiste à placer sur le sol une palissade (en bois ou en plastique) en ligne droite sur quelques dizaines ou centaines de mètres. La palissade atteint environ 60 centimètres de hauteur. Le long de l'axe médiant

de cette ligne sont creusés des trous d'une profondeur d'au moins 50 centimètres, espacés entre eux de quelques mètres. Le plastique de la palissade passe au dessus sans interruption. Au fond du trou est placé un seau en plastique lisse. Ce type de piège est très efficace pour les serpents de petite à moyenne taille. Il peut rester en place plusieurs mois s'il est régulièrement entretenu. Il est conseillé de le placer plutôt en saison sèche. Récemment, nous avons installé, un piège à palissade de 48 mètres de long sur 55 cm de hauteur dans une forêt sur sable blanc. Chaque 4/5 mètres nous avons placé un tuyau PVC de 315 mm de diamètre et de 650 mm de hauteur. Au total, neuf

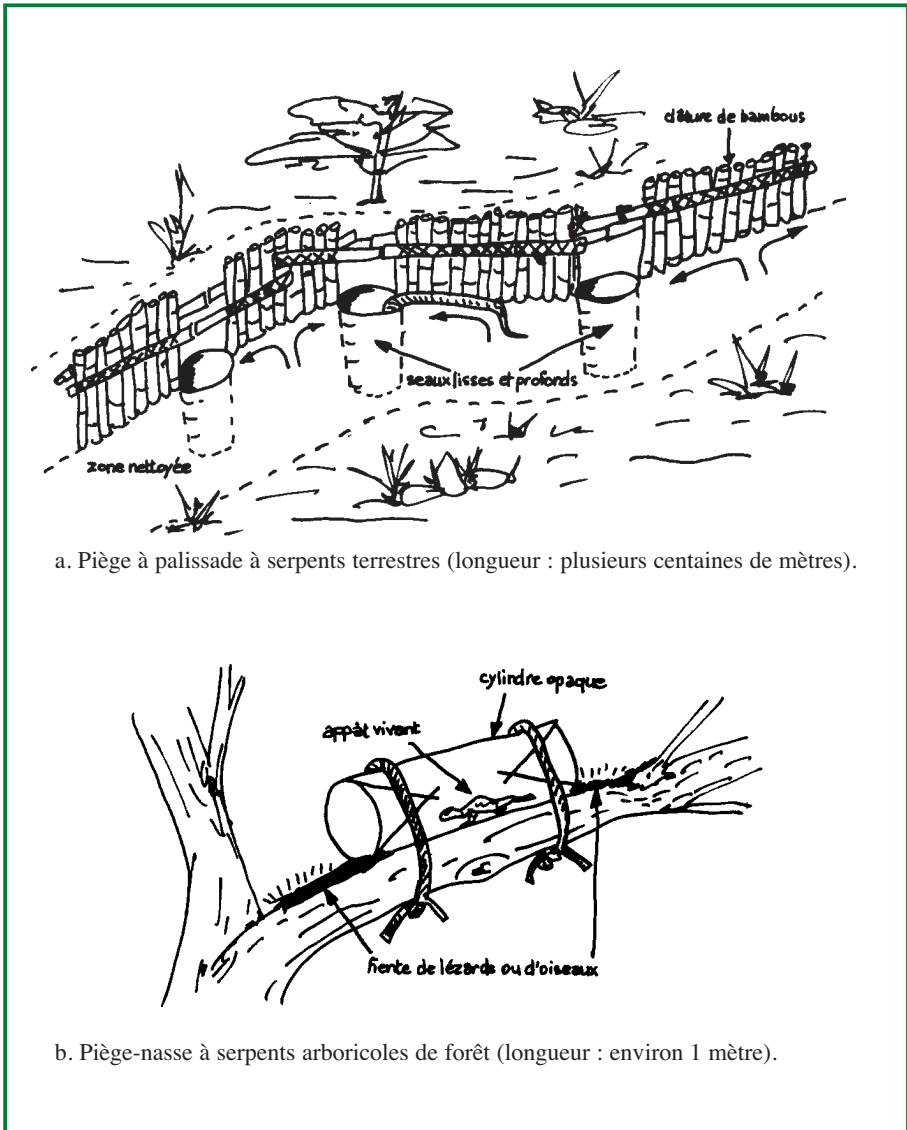


Fig. 2. Piège à palissade et piège-nasse, d'après Gattolin (1993).

trous ont été creusés. Au fond a été mis un polyane doté de minuscules trous, qui assurent un drainage correct de l'eau de pluie. Cet aspect est particulièrement important si l'on ne veut pas que les trous se remplissent d'eau. Il est aussi possible de mettre une moustiquaire sur le fond. Sur une période de 15 semaines, ont été attrapés : 1 *B. atrox* long de 7500 mm (voir fig. 3c), soit 10 cm de plus que la hauteur du tuyau, mais qui n'a pas pu s'enfuir, 3 *Typhlops reticulatus*, 1 *Drepanoides anomalus*, 3 *Amphisbaena fuliginosa*, 25 *Ameiva ameiva*, 2 *Kentropyx calcarata*, 1 *Tupinambis teguixin* de 550 mm, 1 *Arthrosaura kockii*, divers amphibiens (plusieurs *Bufo* sp., plusieurs *Leptodactylus* sp., 1 *Lithodytes lineatus*) et arthropodes (scorpions, myriapodes), ainsi que 3 opossums (*Philander opossum*).



Fig. 3. Piège à palissade de 50 mètres. Détail d'un trou de 350 mm de diamètre sur 650 mm de profondeur. Collecte d'un *Bothrops atrox* de 760 mm.

Les nasses de forêt

Ces pièges sont l'équivalent des nasses à poissons ou à petits rongeurs. Ils sont placés à des hauteurs variables de la végétation : strate arbustive et arborée. Ils servent à capturer les espèces arboricoles ou semi-arboricoles.

Un cylindre opaque comme un tube PVC d'un diamètre de 30 centimètres et d'environ un mètre convient. Chacune des extrémités du cylindre est fermée par un cône rigide transparent dirigé vers l'intérieur et ouvert en sa pointe par un trou de 3 à 4 centimètres. Ce trou est prolongé par des lamelles souples : elles empêchent l'animal entré de sortir. Un appât vivant est nécessaire : poussin, lézard, etc. Une fois le piège placé sur une branche, il est

recommandé d'imprégner le support d'excréments de volailles, de rongeurs ou de chauve-souris. Cette mise en œuvre incitera le serpent en chasse, à visiter le piège. En voyant l'appât vivant, il forcera les lamelles souples et restera prisonnier du piège, une fois la proie ingérée. Ce type de piège est bien moins facile à visiter que le précédent et touche une moins grande quantité de serpents.

Une autre technique consiste à poser des bandes adhésives d'environ 200 x 100 mm, sur les lieux présumés de passage. Seules des petits serpents sont ainsi capturés. Nous n'avons pas testé ces deux types de pièges.

Enfin une dernière solution consiste à sensibiliser votre entourage direct pour qu'il vous rapporte tous les ophidiens qu'il croise. D'agréables surprises vous attendent alors.

Tab. 1. Collectes réalisées sur pistes et routes du département, de Kaw/Régina à Awala-Yalimapo réalisées par Lamouille & Ardin (com. pers.). Période du 8 février au 29 mars 1995.

Colubridae	Boidae	Viperidae
<i>Chironius carinatus</i> (1)/ M	<i>Boa constrictor</i> (3) / M	<i>Bothrops atrox</i> (2)
<i>C. fuscus</i> (2)/ L. M.	<i>Corallus hortulanus</i> (1) /M	
<i>Erythrolamprus reginae</i> (5) / V (4).L	<i>Epicrates cenchria</i> (1) / M	
<i>E. typhlus</i> (1)/ M	<i>E. maurus</i> (1) / M	
<i>Helicops angulatus</i> (1)/ L	<i>Eunectes murinus</i> (3)/ M (2). L	
<i>Hydrodynastes gigas</i> (1)/ M		
<i>Leptophis ahaetulla</i> (2)/ L.V		
<i>Mastigodryas boddaerti</i> (1)/ M		
<i>Oxybelis aeneus</i> (3)/ V (2). L		
<i>O. fulgidus</i> (10)/V (4). M (5). L		
<i>Philodryas viridissima</i> (2)/L.M		
<i>Pseustes poecilonotus</i> (1)/ M		
<i>P. sulphureus</i> (1)/ V		
<i>Spilotes pullatus</i> (5)/V(3).M(2)		

V : vivant (capturé pour la plupart).

M : mort depuis peu. Encore souple, œil vif, brillant. Ecoulement sanguin encore visible. Parfois mouvements réflexes. Absences de fourmis ou d'insectes nécrophages.

L : aspect laminé. Raideur générale ; mort depuis un « certain temps ».

Total : 48 serpents répartis en 16 genres et 21 espèces.

Remarque : pour cette période de huit semaines, qui correspond au petit été de mars, on note que les Colubridae font partie des serpents que l'on trouve le plus souvent. Ce constat est le même le reste de l'année. On observe un nombre très élevé de spécimens écrasés pour certaines espèces, comme *Oxybelis fulgidus* ou *Spilotes pullatus*. Pour les Boidae, en revanche, *Eunectes murinus* et *Boa constrictor* ont été, sur cette période, les genres les plus souvent écrasés, ce qui n'est pas toujours le cas. *Eunectes murinus* est, en décembre/ janvier puis en mars/ avril le boïdé qui se rencontre le plus. En général, il s'agit de nouveaux-nés. Cela correspond au pic des naissances. Enfin, il est à noter que certaines familles comme les Leptotyphlopidae ou les Anomalepididae ne se rencontrent quasiment jamais sur des axes routiers.

Les localités de collectes

Pour cette nouvelle édition, de nouvelles localités de collecte ont été ajoutées aux anciennes. Dans cet inventaire figurent des exemplaires observés vivants (collectés ou pas), trouvés écrasés, présents dans des collections ou mentionnés par des naturalistes ou dans des publications. Par soucis de clarté, nous avons essentiellement retenu les localités qui élargissent de façon significative l'aire de répartition d'une espèce sur le département.

Nous n'avons pas mentionné, hormi quelques cas, des points de collecte déjà mentionnés en 1998 et largement connu pour les espèces fréquentes. Dans le même esprit et par soucis de clarté, ces localités bien connues n'ont, en général, pas été ajoutées sur les cartes de répartition.

Les nouveaux points de collecte réalisés se distinguent de ceux de 1998 par le sigle « / ». Ce sont nos observations, mais aussi celles de naturalistes qui nous ont communiqué leurs données. Dans ce cas, le nom du collecteur figure entre parenthèses. Ensuite le sigle « // » distingue ces points de collecte de ceux mentionnés dans une publication. Une parenthèse en précise l'origine.

Amphisbènes

- *Amphisbaena albae* : Saint-Jean-du-Maroni, à l'intérieur d'un hangar du RSMA ; collection RSMA du Camp Maïpouri, sur la piste de P. Isnard. / Saint-Laurent-du-Maroni (route de Saint-Jean, au niveau de la centrale EDF), (Starace) // Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Amphisbaena fuliginosa* : Camopi (collection Girard) ; RN1, pk 211 ; Balaté, sous un fût d'essence ; Route des Malgaches, au niveau du pk 0,5 ; Route des Malgaches, pk 2,3 ; piste de Kaw dans l'herbe à Camp Patawa. / route de Mana juste après le croisement CD8/ RN1 forêt sur sable blanc ; Saint-Laurent-du-Maroni, pk 256 au niveau de la forêt des Malgaches ; secondes cascades Voltaire, région Ouest (Guttierez) ; village de Javouhey (Hermand) ; Saint-Laurent dans la cour de l'école primaire des Malgaches (Viegas) // Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Amphisbaena vanzolini* : Camopi (layon forestier à quelques kilomètres du village)

Serpents

- *Anilius scytale* : RN1, pk 230 ; Camopi (collection Gendarmerie) ; CD10, pk 6 ; RN1, pk 250, pk 240,5, pk 247, pk 249 ; CD 8, pk 2, embranchement entre Mana et Javouhey, piste de Ste-Elie, pk 5, piste de Kaw, pk 24 (Starace). / RN1, pk 244 écrasé ; piste de Fatima à Saint-Laurent, écrasé ; RN1, pk 214 vivant (Starace) ; Saint-Georges, pk 180 et pk 171 (Tascon) ; piste de Kaw (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de Saint Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).

- *Apostolepis quinquelineata* : Saint-Georges, RN2, pk 179, au niveau du pont de la crique Gabaret (collecte Chaline, cité par Tascon, com. pers.).
- *Atractus badius* : RN1, pk 245,5, pk 239, pk 200 ; CD9, pk 7 ; dans une ancienne termitière sur layon en forêt ; sous une planche en début de piste de P. Isnard. / forêt primaire, dans un tronçonnage en putréfaction (RN1, pk 236, piste de la crique Naille (région Ouest, Starace) ; route de St-Jean, pk 6,5, sur une terrasse et capturé par un chat (Jallon) ; piste de Kaw (Viegas) ; piste de Paul Isnard (Région Ouest), régurgité par un *Erythrolamprus aesculapii* (Viegas) // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Atractus flammigerus* : RN1, pk 248 ; juvénile collecté sous des feuilles en layon, au niveau du pk 9, sur le CD9 ; piste de P. Isnard pk 75 (Starace) / Montsinnéry (Magnonne) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Atractus schach* : dans une termitière sur un layon sur la piste de P. Isnard (Starace). // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Atractus torquatus* : // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991).
- *Atractus zidoki* : 2 spécimens qui se déplaçaient dans des ornières sur la piste de P. Isnard à 15 km de la Mine d'or, environ pk 100 (Starace) / Cacao, sur la route avec petite pluie (Seyffarth) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp Patawa, piste de Kaw (Bittencourt, Gower & Wilkinson, com. pers.).
- *Boa constrictor* : Camopi (collection L. Girard et collection Gendarmerie) ; route de Mana (CD8, au niveau du bac) ; RN1, pk 245, pk 220, pk 200, pk 243, pk 240, pk 220, pk 166, pk 111 ; RN1 entre crique Malmanoury et crique Paracou ; CD9, pk 20, à l'entrée de Mana, sous des feuilles sur un layon forestier vers pk 15 piste de P. Isnard (Starace) / RNI, pk 253, dans un poulailler (à 2 reprises) ; RN1, pk 256 écrasé ; RN1 pk 198 sur route (Starace) ; St-Georges, Pk 121, pk 170 et pk 180 (Tascon) // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Bothrops atrox* : Camopi (collection L. Girard) ; piste de Kaw ; abords immédiats d'une habitation pk 4,5 route des Malgaches à Saint-Laurent-du-Maroni ; piste de P. Isnard sur un layon en forêt ; piste du plateau des Mines ; RN1, pk 211, pk 243, pk 209, sur un layon près de la piste de la Crique Sainte-Anne ; îlet Lézard sur la Haute-Mana / multiples points de collecte en périphérie proche de St-Laurent, y compris dans des habitations et des jardins (Starace) ; St-Georges, vers le village Espérance (Tascon) // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Bothrops brazili* : piste de Kaw, un peu après Camp Patawa, pk 34 ; RN1, pk 243, pk 237, pk 243 et pk 218 (Starace) / piste de Bélizon (Viegas) ; Cacao, juvénile qui évoluait sur une piste goudronnée (Seyffarth) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Bothrops bilineatus* : Saül, sur un layon ; sur un arbre à 8 m. de haut près du pk 240 sur la RN1 ; RN1, pk 244 ; Piste de Ste Elie, pk 8 ; Piste de Kaw, sur la montagne Favard et un autre entre Camp Patawa et le marécage de Kaw (Starace) / Montsinéry (Magnonne) ; St-Jean-du-Maroni, Piste du plateau des Mines (Viegas) ; Saint-Georges-de-l'Oyapock (Tascon) ; Cacao, au sol (Seyffarth) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Chironius carinatus* : route de Javouhey ; plage des Hattes ; piste de Fatima, à côté de Saint-Laurent ; bourg de Mana (Starace) / terrasse chez un particulier, quartier du Lac Bleu à St-Laurent ; croisement de la route de Javouhey ; Mana, sur la route et un autre sur le bas côté (Starace) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).

- *Chironius exoletus* : lisière de forêt au niveau du pk 9 sur la route de Mana ; piste de Paddock ; CD9, pk 15, pk 9,5 ; RN1, pk 249 et pk 240 ; à coté du lycée de Saint-Laurent (Starace). / Saint-Laurent, au début de la piste de Fatima (écrasé) ; entrée de Saint-Laurent au niveau de la station Texaco (écrasé) ; route de Saint-Jean, pk 4 (Viegas).
- *Chironius fuscus* : RN1 à la sortie de Saint-Laurent ; CD9, pk 1 et entre Mana et Saint-Laurent ; barrage de Petit-Saut, au camp MNHN ; piste de P. Isnard, pk 12, pk 39, pk 35 ; piste de l'ONF à 4,5 km de Saint-Laurent ; layon forestier au niveau du pk 9 sur la route de Mana / piste de Cormoran, pk 224, sur RN1 à Saint-Laurent ; Piste de Kaw (Viegas), RN1 au niveau de Kourou (Viegas) ; St-Laurent (Starace), piste de Paul Isnard, pk 25 (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Chironius multiventris* : route de Mana, pk 2 ; piste de P. Isnard, pk 4,5 ; 2 km avant l'entrée de Saint-Laurent ; RN1, pk 211 ; layon forestier sur la crique Margot (Starace) / Saint-Laurent, layon dans la forêt des Malgaches (Starace) ; Kaw à proximité des grottes où nichent les coqs de roche (Viegas) ; Saint-Jean, piste du plateau des mines (Viegas) ; Cacao sur route (Seyffarth) // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Chironius scurrulus* : Haute Mana, juste avant Saut Iquissi ; plantation ONF de pins caraïbes de Saint-Laurent ; RN1, pk 244, pk 247 ; piste de P. Isnard, pk 75 ; CD9, pk 6,5, pk 7 et pk 8 (Starace) / Route de Mana, CD8, pk 6 (Starace) ; route de St-Jean 2 spécimens écrasés (Viegas) ; St-Georges en face de la station service (Tascon) // Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991) ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Clelia clelia* : Camopi (collection L. Girard) ; layon forestier au niveau du pk 9 sur la route de Mana ; 2 km avant Iracoubo ; piste de Kaw au niveau de Fourgassié ; RN1, pk 211, pk 243 (Starace) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Corallus caninus* : plateau des Mines (St-Jean) ; piste de P. Isnard, pk 24,8 (dans arbre), pk 58 (au sol), pk 26 (dans arbre) ; embranchement route de Mana et route de Javouhey ; Saül ; RN1, pk 230,5 (au sol), pk 250,5 (dans arbre), pk 253 (dans arbre) ; CD9, pk 6 ; Elaë (Haut-Maroni) (Starace) / Saint-Laurent, sur RN1, pk 238, pk 250, pk 256 (au repos à environ 1 m 20 du sol, dans des bambous) (Starace) ; sur le bord du fleuve Iracoubo dans un arbre à environ 5 mètres de hauteur, au niveau de la Roche Florian (Hermand) ; piste d'Apatou sur une branche à 2 mètres du sol (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Corallus hortulanus* : Camopi (collection L. Girard) ; rivière Acarouany à différentes hauteurs ; fleuve Mana ; crique Balaté ; crique Margot ; champs Hmong ; Saül ; piste de P. Isnard ; piste de Kaw au niveau de placer trésor ; Saint-Laurent ; Matoury ; route de l'aéroport Félix Eboué ; Mana ; route entre Awala et Mana ; St-Georges ; Elaë (Haut-Maroni) / route de Mana CD9 pk 8, dans une habitation ; Saint-Laurent, sur la crique Margot dans végétation arbustive ; Saint-Laurent, sur la crique Balaté dans la strate arbustive (Starace, Viegas, Hermand) ; sur le fleuve Iracoubo, dans végétation arbustive (Hermand) ; sur le fleuve Mana, au niveau de saut Valentin (Hermand) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Crotalus durissus* : CD9, pk 23 dans propriété privée de M. Levy (Starace) / savane de Kourou (Massemin) ; plage entre Organabo et Mana (Auguste) // sur la route entre Kourou et la zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Dendrophidion dendrophis* : Camopi (collection L. Girard) ; piste de la crique Ste-Anne, pk 6 (Starace) / Saül, eaux claires (Viegas) ; St-Georges, pk 178 (Tascon) // zone de retenue

du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).

- *Dipsas catesbyi* : Camopi (collection L. Girard) ; piste de P. Isnard, pk 20, pk 60 ; CD9, pk 6, pk 9, layon au niveau du pk 9 sur le CD9 (Starace) / St-Georges, pk 75, vers 20 h avec pluie (Tascon) ; St-Laurent, piste de Paul Isnard et un autre Piste du Plateau des Mines vers Saint-Jean (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Dipsas copei* : RN1, pk 193, au niveau d'Organabo (Starace) // environ de Saint-Laurent (Marty cité par Vidal *et al.*, 1999).
- *Dipsas indica* : layon forestier sur la piste de P. Isnard au niveau du pk 12 ; CD9, pk 10 (Starace) / région de Saint-Laurent, RN1 pk, 235 spécimen écrasé (Starace) ; route de Saint-Jean ; Saül (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Dipsas pavonina* : CD9, pk3, pk 8, pk 14 ; RN1, pk 244, pk 241 ; pk 250 ; Camp du Museum (Petit-Saut) / route de St-Jean (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Dipsas variegata* : RN1, pk 245, pk 249, pk 253 ; piste de P. Isnard, pk 3,5 (Starace) / piste de Paul Isnard (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Drepanoides anomalus* : région Ouest, forêt sur sable blanc (au niveau de l'intersection RN1/CD8) ; RN1 vers pk 250, écrasé sur la route (Starace) ; Saint-Laurent sur le plateau des cascades, début de la piste d'Apatou (Massemin) // spécimens du MNHN en provenance de Mana et Cayenne (Vidal *et al.*, 1999) ; route de Petit Saut, pk 13,5 (Vidal, 1995 ; Cerdan, cité par Vidal *et al.*, 1999).
- *Drymarchon corais* : Camopi (collection L. Girard) ; piste de Kaw, pk 35 ; piste de Ste Elie ; CD10, pk 6 ; CD8, pk 9 ; CD8, après le pont de Mana ; piste de P. Isnard, pk 5,5 (au niveau de la pinède) (Starace) / Saint-Laurent, début de la piste de Paul Isnard (Starace) ; St-Georges deuxième passage écologique (Tascon) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Drymoluber dichrous* : St Laurent du Maroni, au niveau de la piste de Fatima, pk 1 ; RN1, pk 236 (Starace) ; Camopi (Collection Girard) / RN1 écrasé sur la route, pk 220 (Starace) ; Saül (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Drymobius rhombifer* : // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Epicrates cenchría* : piste de Kaw, entre camp Caïman et Camp Patawa ; Saül ; piste de Javouhey, pk 8 ; Route entre Awala et Mana ; RN1, pk 239, pk 243, pk 232, pk 243,5, pk 1, pk 235, pk 253 et dans l'enceinte de l'hôpital Franck Joly de Saint-Laurent ; Grand-Santi ; Mofina (Maroni) ; Maripasoula (Starace). / RN1, pk 205 région Ouest ; piste de Kaw (au niveau de Camp Caïman) ; piste de Kaw et piste de Paul Isnard (Viegas) ; Montsinéry (Magnonne) // ; Petit Saut (Hoogmoed & Avila-Pires, 1991). ; zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Epicrates maurus* : environ de Kourou, au niveau de la crique Malmanoury ; entrée de Mana ; CD8, pk 12, pk 14 et au niveau de l'ancien bac (Starace) / entrée de Mana ; Macouria (Viegas) ; Montsinéry (Magnonne) / ; plateau des Cascades (Massemin) // route entre Kourou et zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Epicrates maurus* x *Epicrates cenchría* (forme hybride) : Montsinéry, CD5, pk 29 (Magnonne).
- *Epictia collaris* : // Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp Patawa, piste de Kaw (Bittencourt, Gower & Wilkinson, com. pers.).
- *Epictia tenella* : / Saint-Laurent (Starace).

- *Erythrolamprus aesculapii* : Saül ; Iracoubo ; RN1, pk 210, pk 254, pk 233 ; pinède ONF de Saint-Laurent ; piste de P. Isnard, pk 51, pk 1 ; CD9, pk 15 ; St-Georges (Starace) / Saint-Laurent, plantation ONF des Malgaches ; Saint-Laurent, layon forestier sur RN1, vers pk 253 (Starace) ; piste de Bélizon, montagne Tortue (Viegas) ; Saint-Georges dans quartier résidentiel (Tascon) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Erythrolamprus breviceps* : RN1, pk 244, pk 252 et pk 231 dans le ventre d'un *Micrurus* ; CD9, pk 12 ; / Saint-Laurent, au niveau de la forêt des malgaches dans un layon de la plantation de pins caraïbes (Starace) ; route de Saint-Jean pk 5, lieu dit Caïpi (Van Hamme) ; Cascades Voltaires (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Erythrolamprus cobella* : route entre Awala et Mana, CD9, pk 23, pk 39, entrée de Mana ; piste de Paddock ; CD8, après le pont de Mana (Starace) / rizière de Mana du côté CD8, au niveau de Coachi ; Route de Saint-Jean ; Route de Mana, CD9 pk 20 // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995).
- *Erythrolamprus miliaris* : 2 km avant Javouhey ; CD9, pk 7,5 ; RN1, pk 211 et pk 246 (Starace). Cacao (Seyffarth) / zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Erythrolamprus pygmaea* : St-Georges (Chaline, cité par Tascon, com. pers.) // Paracou (Dewynter *et al.*, 2008).
- *Erythrolamprus reginae* : plantation ONF à 4 km de Saint-Laurent ; piste de Kaw ; piste de P. Isnard, pk 4 ; piste de St-Elie ; sortie de Roura (Starace). / piste de Paul Isnard région Ouest (Starace) ; St-Georges, pk 183 (Tascon) ; Tumuc Humac (Viegas) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Erythrolamprus typhlus* : début de la piste de Kaw ; RN1, pk 252, pk 1,5 ; piste de la Gifom (environ d'Iracoubo) ; piste de P. Isnard (Starace) / St-Jean, piste du plateau des mines (Viegas) ; Saül, piste de Bélizon (Viegas) ; St-Georges, piste de Saut Maripa (Tascon) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Eunectes deschauenseei* : marécages subcôtiers à Kourou (Sorroche, com. pers.) // Cayenne (collecte de Rufay, Agence Biotope, cité par Tascon, com. pers.).
- *Eunectes murinus* : rivière Acarouany, fleuve Mana, fleuve Maroni, piste de P. Isnard, RN1 au niveau de la crique Laussat, pk 250, pk 231, marécages de Kaw ; au niveau du rapide, Poligoudou Soula sur le Maroni (Starace) / très nombreuses localités de collecte dans la région Ouest (Saint-Jean, Saint-Laurent, RN1, Mana,...) dont la crique Portal (Starace) ; Saint-Georges dans le bourg (Tascon) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998).
- *Helicops angulatus* : champ hmong de Javouhey ; CD9, pk 22, pk 12, pk 7, bourg de Mana ; rond point de Mana ; route entre Awala et Mana ; Awala ; marécages à Saint-Laurent ; piste de St-Elie (Starace) / Saint-Laurent, notamment au niveau de chez Julienne à l'entrée de la commune, route de Mana à divers endroits (entrée du bourg, CD8) ; Cascades Voltaire (Starace) ; piste de Bélizon en train de se faire manger par un *Erythrolamprus aesculapii* (Viegas) ; St-Georges dans le village Espérance 2 (Tascon) // zone de retenue du barrage de Petit Saut (Vidal, 1995) ; Camp MNHN de St Eugène, en amont de Petit Saut (de Massary, com. pers., 1998) ; Camp des Nouragues et/ou Arataye (Born & Gaucher, 2001).
- *Helicops leopardinus* : 3 km avant Mana, sur le CD9 (Starace) / marécages avant Mana (Starace) ; Saint-Georges (Tascon).